

— Alliance Nationale

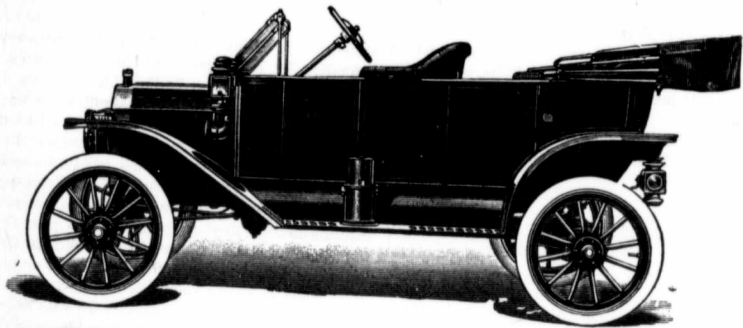
ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XXI, No 4

Montréal, Avril 1915.

50 cts par an



GRAND PRIX DU CONCOURS DE RECRUTEMENT ACTUEL

Sociétaires qui savez quels bienfaits l'Alliance Nationale a répandus parmi les nôtres depuis qu'elle existe, vous aimez votre société, vous êtes fiers d'être au nombre de ses adeptes; pourquoi alors n'aidez-vous pas, maintenant, à enrôler dans nos rangs, les compatriotes qui ne sont pas encore nos confrères?

C'est le moment d'y songer, car en travaillant à augmenter l'effectif de notre populaire société vous vous procurez également la chance de gagner plusieurs magnifiques prix entre autres une automobile superbe.

LA GUERRE

Les Canadiens peuvent en tirer profit.

(N.D.L.R.—L'article que nous reproduisons, dessous, sera lu, nous n'en doutons pas, avec intérêt par nos lecteurs. Ils y trouveront, sous une autre forme, une des idées pour lesquelles l'Alliance Nationale bataille depuis son existence, à savoir que les Canadiens doivent encourager des institutions canadiennes, plaçant leurs capitaux en Canada.)

La guerre commencée depuis bientôt huit ans, se continue toujours sanglante et sans trêve, déjà ses funestes effets se sont faits sentir non seulement chez les nations engagées dans le conflit, mais même dans les pays neutres, dans les contrées les plus éloignées de la scène des hostilités. Cependant, il est certain que ces mauvais jours ne sont que temporaires. La guerre n'aura pour tous les mêmes conséquences si elle est irréparablement désastreuse pour l'Allemagne et l'Autriche qui, selon toutes les probabilités, seront vaincues, l'on peut compter que dans les conditions de paix, les nations alliées ont pu se dédommager grassement des sacrifices de la victoire leur aura coûtés. Plus que cela, l'Europe aura aussi un effet profitable chez les peuples neutres qui sauront tirer bon parti de

la situation économique nouvelle qu'elle aura créée.

"N'est-il pas naturel de nous demander, nous Canadiens, qui auront fait durant cette guerre d'importants sacrifices en hommes et en argent, et qui aurons contribué dans la mesure de nos moyens, à abattre le militarisme allemand, quelle sera notre part de dépouilles? Il n'est guère probable que nous touchions une indemnité de guerre ou une part du territoire allemand. Mais nous pourrions, si nous le voulions, faire sur l'Allemagne une conquête plus précieuse encore: ce serait de lui prendre quelques-unes de ses bonnes méthodes industrielles et commerciales. Cette prise ne coûterait ni or ni sang, et elle nous profiterait beaucoup. Si le militarisme allemand est odieux, personne ne peut contester que l'Allemagne industrielle et commerciale peut avec avantage servir de modèle à un jeune peuple comme le nôtre. C'est incontestablement son industrie et son commerce qui ont fait d'elle, en si peu d'années, une puissance si redoutable et si difficile à vaincre.

"Sa devise industrielle était renfermée dans ces quelques formules qu'on pourrait appeler les dix commandements industriels de l'Allemagne.

"1. Faites en sorte que votre argent ne profite qu'aux Allemands.

L'APPRECIATION DE L'ALLIANCE NATIONALE EN HAUT LIEU

Il nous fait plaisir de publier ci-après copie d'une lettre de Sir Frs X. Lemieux, Juge en Chef de la Cour Supérieure du district de Québec, adressée au Président Général, relative à la question du réajustement des taux de contributions de l'Alliance Nationale, pour les membres admis avant 1906. Cette lettre parle par elle-même et démontre d'une manière incontestable la haute estime dans laquelle est tenue l'Alliance Nationale et la confiance absolue qu'on lui témoigne dans toutes les classes de la société:

Québec, 24 février 1915

Monsieur L. A. Lavallée, C.R.,
Ex-Maire Cité de Montréal,
Président Alliance Nationale,
Montréal.

Monsieur le Président,

Je vous remercie affectueusement de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser en réponse à celle où je vous demandais des explications relatives à l'augmentation des taux de contribution dans l'Alliance Nationale. Cette lettre est un véritable factum où vous me donnez des explications satisfaisantes, péremptoires quant aux motifs qui ont déterminé cette augmentation.

Les avantages qui résulteront aux assurés du nouvel état de choses m'engagent à payer sans hésitation l'augmentation demandée.

Je crois qu'une note explicative dans le sens de votre lettre devrait être adressée à tous les intéressés qui sont dans mon cas. Pareille mesure aurait l'effet d'écartier toute appréhension et de faire renaitre la confiance dans votre institution, car je connais des sociétaires qui se sont formalisés de la mise en demeure non motivée d'avoir à payer des taux plus élevés et se sont retirés de l'Alliance.

Cette institution, ainsi que vous me l'avez bien expliquée, en est une revêtue d'un caractère essentiellement national, réservée aux seuls Canadiens-français. Je n'ai aucun doute que, sous votre habile direction, avec la compétence et l'expérience que je vous connais, vous ne manquerez pas de donner un nouvel essor à notre Association.

Croyez-moi, en consacrant vos talents et votre énergie à atteindre pareil but, vous faites œuvre méritoire et patriotique.

Croyez-moi, Monsieur le Président,

Votre tout dévoué,

(Signé) F. X. Lemieux,
Juge.

"2. Portez des habits allemands et que vos coiffures soient des chapeaux allemands.

"3. Dans toutes vos dépenses sauvegardez les intérêts de vos compatriotes Allemands.

"4. Si vous achetez des articles importés, n'oubliez pas que votre pays s'appauvrit d'autant.

"5. Les produits allemands sont les seuls dignes des citoyens allemands.

"6. Que sur vos tables on ne voit d'autres mets que des mets allemands.

"7. La fleur allemande, la bière allemande, les fruits allemands, seul, vous donneront la force et l'énergie des vrais Allemands.

"8. N'aimez d'autre café que le "Malt" allemand.

"9. Ne vous servez pour écrire que de plumes allemandes et de papier allemand.

"10. Ne vous laissez jamais distraire de vos préceptes par la flatterie et l'influence étrangère, et gardez-les fidèlement.

"Personne ne peut nous contester le droit d'enlever à l'Allemagne, que nous aurons contribué à vaincre, les dix commandements cités plus haut. Dépouillons-les de tout ce qu'ils ont d'allemand, et faisons-les nôtres en y gravant bien le mot "Canadien" partout où nous aurons eu soin de faire disparaître "Allemand".

"Dans tous nos marchés, transactions, achats, ventes, etc., encourageons les industries de notre pays et spécialement de notre province de Québec; encourageons nos marchands; favorisons, aidons les hommes d'affaires, les industriels et les manufacturiers de "chez nous". Ainsi, ce que la vogue du produit allemand "Made in Germany" a fait chez les Allemands pour la prospérité industrielle et commerciale de l'Allemagne, qu'à l'avenir, la préférence donnée chez nous, à l'article canadien "Made in Canada" ou mieux encore "Fait dans Québec" le fasse pour le progrès et l'avancement de notre Canada, de notre Québec industriel et commercial.

"Ce sera le seul profit peut-être que la guerre nous procurera, ce ne serait pas le moindre, si nous le voulions".

A TRAVERS LES CERCLES.

CERCLE VILLERAY No 311.

Mercredi, le 13 mars, ont eu lieu les élections des officiers de ce cercle. M. Georges Monet, le Secrétaire général de la Société agissait comme représentant du Bureau Exécutif à cette importante réunion.

Les officiers suivants furent élus pour l'année 1915.

Président, M Ernest Parenteau; Vice-président, Dr W. Bélanger; Secrétaire-arch., M. J. B. Huot; Trésorier, M. Jos. Roy; Médecin-Exam. M. J. O. Jarry; Introd., M. Julien Roy; Comm. Ord., M. H. Beaudoin; Substitut, M. Ferdinand Charbonneau.

Le Secrétaire général après avoir fait l'installation des officiers nouvellement élus, fit une courte allocution aux membres du cercle, et il démontra l'importance de la bonne administration des cercles, de laquelle dépend le succès général de la Société.

Il établit aussi la position supérieure de l'Alliance Nationale, à tous les points de vue, le bien qu'elle fait parmi les nôtres, et termine en faisant des vœux pour que le cercle Villeray continue à prospérer comme dans le passé et prenne les moyens nécessaires cette année de faire un recrutement efficace.

Le Dr J. A. Jarry, médecin-examinateur du cercle, adressa aussi la parole et protesta de son attachement pour notre Association.

CERCLE EDMONTON No 151

Il nous fait plaisir de publier ci-après les noms des officiers de ce cercle, situé à Edmonton, Alberta, et composé en majorité de canadiens-français des plus influents de cette ville prospère.

MM. Georges Roy, Subs.-P.-G.; J. E. Robitaille, Président; Phil. Ouellette, Vice.-Prés.; Adélar, Baril, Sec.-Arch.; Art. L. Auger, Trés.; Dr Jos. Boulanger, Méd.-Exam.; Chs Bernier, Comm. Ord.; J. H. Gariépy, Introd.; Los. Dechène et Jules Audette, Auditeurs.

Grâce au dévouement et à l'activité illasables de M. Art. L. Auger, Sous-Inspecteur des Postes d'Edmonton, fortement secondé par les autres officiers du cercle, l'Alliance Nationale a fait des progrès importants, principalement durant ces derniers temps.

L'ambition de M. Auger, l'actif trésorier du cercle, est de faire de ce dernier l'un des plus nombreux et des mieux administrés non seulement des cercles de l'Alberta et du Manitoba, mais voire même de la province de Québec, berceau de notre Société.

Nos félicitations à ce zélateur méritant et nos meilleurs souhaits pour la réalisation de son beau projet.

POUR LA DEFENSE DE LA LANGUE FRANCAISE

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française fait appel, au patriotisme des écoliers. La campagne de secours entre dans une phase nouvelle.

En réponse à "un appel aux Canadiens-Français", les souscriptions sont venues de toutes parts grossir le fonds patriotique ontarien. Pour remuer plus profondément l'opinion publique et donner un regain d'intensité à la campagne de secours qu'elle poursuit en faveur des persécutés d'Ontario, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française met en valeur de nouveaux moyens d'actions.

Voici la lettre qui vient d'être envoyée à toutes les écoles primaires de la province de Québec.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française.

Aux instituteurs et institutrices de la Province de Québec.

Une lutte se livre dans la Province d'Ontario, sur le terrain scolaire, la langue française en est l'enjeu; une majorité intolérante veut l'étouffer sur les lèvres des petits écoliers canadiens-français. Les gardiens autorisés de nos traditions nationales dans la province-sœur, se sentant faiblir sous les assauts répétés d'un adversaire qui dispose de toutes les ressources du pouvoir, ont crié vers la province de Québec pour en obtenir du secours. L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, à qui cet appel s'adressait plus particulièrement, ne pouvait pas ne pas l'entendre, et vous trouverez, dans l'Enseignement Primaire de février, le manifeste dans lequel, pour inaugurer sa campagne de souscription en faveur des persécutés d'Ontario, elle exposait la situation qui leur est faite et les besoins auxquels il faut répondre.

Ce manifeste s'adressait à tout le monde. Nous avons cru qu'un appel spécial devait être fait au personnel enseignant et aux petits enfants de la province de Québec, et qu'ils y répondraient avec enthousiasme.

Ce sont les écoles catholiques et françaises d'Ontario qu'il faut défendre dans la présente lutte, ce sont les âmes et les intelligences de petits écoliers canadiens-français, qu'il faut préserver de la déformation dont on les menace; nul mieux

que nos instituteurs et nos institutrices, religieux et laïques, qui se dévouent avec tant d'abnégation, à l'éducation des enfants de notre province, ne pourrait comprendre le prix inestimable de cet enjeu, ni évaluer mieux les sacrifices qu'il nous faut être prêts à consentir pour le sauvegarder.

Autre considération qui ne manque pas d'importance. Quel éducateur, digne de ce beau nom, ne s'applique pas à développer, dans l'âme des enfants qu'on lui confie le patriotisme, l'amour de la justice et l'esprit de dévouement? Or voici une occasion unique de donner à vos élèves, une leçon vécue de patriotisme, de justice et de dévouement qu'ils n'oublieraient jamais. Faites-leur connaître la situation des Canadiens-français d'Ontario; racontez-leur l'admirable résistance de nos compatriotes aux menées assimilatrices dont ils sont les victimes; dites-leur bien quels sont nos droits au Canada, dans l'Ontario comme dans Québec et ailleurs, et à quels moyens tyranniques on a recours pour nous en priver; expliquez-leur la solidarité qui existe entre tous les groupements français de notre pays et comment on ne peut s'attaquer à l'un, sans menacer en même temps tous les autres; affirmez-leur enfin—qu'y a-t-il de plus vrai?—que si petits soient-ils et puisqu'on leur en fournit l'occasion, ils ont, eux aussi le devoir de secourir, dans la mesure du possible, ceux des nôtres qui, de l'autre côté de la rivière Ottawa, se battent vaillamment pour leur race et pour la justice. Ce sera, vous vous en rendez compte, une leçon de "devoir civique" qui ne manquera ni d'intérêt, ni de valeur éducative.

Mais est-il vrai que l'on va fournir à vos élèves, si petits soient-ils, l'occasion de faire quelque chose pour la défense de la langue française? Oui, si, comme nous en avons la certitude, vous voulez bien nous prêter votre concours.

Notre Association a, en effet, décidé d'organiser le "Sou des écoles d'Ontario", dans toutes les écoles de la province de Québec. Veuillez donc fixer à vos élèves, un jour, aussi rapproché que possible, où vous recevrez leur offrande. Cette offrande pourra être de cinq sous, mais rien n'empêche qu'elle soit plus considérable. La collecte faite, et si modeste qu'en soit le produit, veuillez avoir l'obligeance de la faire parvenir, par "mandat-poste" ou chèque, à notre trésorier, M. Emile Girard, 160, rue Saint-Jacques, Montréal, qui l'inscrira au nom de votre école et vous en enverra le reçu.

Nous avons confiance que le personnel enseignant de la province de Québec, qui nous a prêté naguère un concours si empressé lors du pétitionnement en faveur de la langue française, répondra avec le même enthousiasme à ce nouvel appel et ajoutera ce nouveau service à tous ceux dont notre race lui est déjà redevable.

L'Association de la Jeunesse Canadienne-Française

PENSEES.

Les diamants sans les belles ne sont plus que des cailloux.

Les femmes ont une âme cachée qu'elles montrent qu'à ceux qu'elles aiment.

Une cour sans femmes, c'est une année sans printemps, un printemps sans roses.

Il y
Etats
succes
mandé
vint p
triche,
prince
cultivé
aima li
1713, r
lutes
pentes
Il s'
recevai
achetie
antique
sorte.
gène.
celui-ci
ronnant
rent à
Il y av
vaste c
souvent
Hercu
Rome,
écrivain
sur une
avant r
détruisi
éruption
cendres
tants d
clysmes
des cou
l'énorme
calma.
villages
jusqu'à
d'été de
plus au
Et voi
Herulan
compte
moisson
Naples s'
Puis les
l'Infant
ses reche
siècle plu
Et les tra
moins
richesses
La tâche
sol de
dure de 20
outerrain
druits p
sioche sa
égilgier
morant q
histoire
artistes in
s rares
V. Hu
Pompéi
de l'a
ille artis
d'un
révélé deu
La ville
marquab
instrumen
ques, atel
murs ét
nt des p

HISTOIRE D'UNE VILLE PERDUE

Il y a deux cents ans, alors que tous les grands Etats de l'Europe étaient en guerre autour de la succession d'Espagne, une armée impériale, commandée par le prince d'Elbeuf de Lorraine, s'en vint près de Naples attaquer, au nom de l'Autriche, ce fief de Philippe V, roi d'Espagne. Le prince d'Elbeuf, vaillant capitaine, mais esprit cultivé, fut vaincu par le charme napolitain, il aima la jeune princesse de Salsa, l'épousa, et, en 1713, renonçant pour de plus doux combats aux luttes martiales, abrita son bonheur sur les pentes du Vésuve, près du village de Portici.

Il s'y fit construire une luxueuse villa. Il recevait parfois la visite d'un paysan auquel il achetait à bon compte des débris de marbres antiques, de bronzes, d'objets d'art de toute sorte. "Je tire ça du puits," expliquait l'indigène. Ce puits intéressa le prince, au point que celui-ci l'acheta au paysan, avec la terre environnante. Des fouilles entreprises aussitôt mirent à jour d'inestimables trésors archéologiques. Il y avait là-dessous un "gisement" d'antiquités, vaste comme une ville. Et c'est alors qu'on se souvint d'Herulanum.

Herulanum était, au temps de l'ancienne Rome, une jolie ville de plaisance, dont les écrivains latins vantaient la position délicieuse sur une colline qui dominait la mer. 63 ans avant notre ère, un tremblement de terre la détruisit à moitié. Et, 16 ans plus tard, la même éruption qui détruisit Pompéi ensevelit sous les cendres la cité fondée par Hercule. Les habitants désertèrent le pays. De nouveaux cataclysmes effacèrent toute trace de la ville. Puis des coulées de lave et de boue submergèrent l'énorme tumulus de cendres. Le volcan se calma. Les hommes revinrent, bâtirent deux villages Resina et Portici. Et l'on oublia jusqu'à l'emplacement de l'ancienne résidence d'été des Romains. On la situait vaguement plus au sud sous Torre del Greco.

Et voilà que le prince d'Elbeuf avait retrouvé Herulanum. Lorsqu'il eut fait, pour son propre compte et celui de quelque amis, une ample moisson d'œuvres antiques, le gouvernement de Naples s'émut et se chargea lui-même des fouilles. Puis les Napolitains chassèrent les impériaux. L'enfant don Carlos fut proclamé roi. Il reprit les recherches avec diligence, imité un demi-siècle plus tard, par Joseph Napoléon et Murat. Et les travaux, poursuivis depuis lors avec plus ou moins de régularité, n'ont point épuisé ces richesses deux fois millénaires.

La tâche était ardue. Il fallait, pour atteindre le sol de la ville enfouie, percer une croûte très dure de 20 à 25 mètres d'épaisseur. Des galeries souterraines furent creusées. Les ouvriers, mal conduits par des chefs grossiers, donnaient d'une pioche sacrilège dans des marbres précieux, défilage tout ce qui n'était pas "intact," ignorant que le moindre débris fixait un point de l'histoire d'un grand peuple. Les savants, les artistes intervinrent, car Herulanum recelait de plus rares merveilles que Pompéi même.

Pompéi en effet était une ville commerçante, le type de l'active cité latine. Herulanum était la ville artistique, résidence des riches amateurs, et d'un luxe extrême. Ainsi nous furent dévoilés deux aspects essentiels de la vie antique. La ville abondait en boutiques qui révèlent un remarquable raffinement des mœurs: fabriques d'instruments de musique, d'appareils scientifiques, ateliers d'artistes. Dans mainte maison, les murs étaient recouverts de fresques représentant des paysages, des marines, des scènes de

chasse, de pêche, de vengeance, peintes à la manière de Ludius, un décorateur fameux au temps d'Auguste. Une splendide demeure fut entièrement dégagée. C'est la maison d'Aristide, ainsi nommée d'après une fort belle statue qu'on y retrouva. Elle fournit des trésors artistiques qui suffiraient à enrichir le musée de Naples.

Son propriétaire était un oisif érudit. Les bustes en bronze d'Epicure, de Démosthène, de Zénon, de Métrodore, ornaient sa bibliothèque, son tablum. Pendant qu'il y rêvait au frais, prenant parfois des notes au cours de sa lecture, l'éruption vint le surprendre. Il quitta précipitamment la petite pièce, abandonnant sur la table son écritoire complète, que l'on a retrouvée. Les armoires contenaient un trésor: trois mille papyrus enroulés, trois mille volumes calcinés par les cendres brûlantes que les premiers fouilleurs prirent pour du charbon, et dont ils détruisirent près de la moitié.

Les 1,800 volumes épargnés furent transportés par Charles III au Musée royal de Portici. On les croyait inutilisables. Si une main trop prompte les saisissait, ils tombaient en poudre. Un savant helléniste, le P. Antonio Piaggi, grâce à une ingéniosité et une adresse prodigieuses, parvint à les déchiffrer. Il inventa pour cela une sorte de métier de "isserand, analogue à ceux dont se servent les coiffeurs pour tresser les cheveux. Les cylindres des papyrus calcinés étaient suspendus à des fils de soie au moyen de vis. Des stylets délicats, des pincettes très fines, déroulaient le volume. Au fur et à mesure qu'étaient séparées les lignes d'écriture, on les collait sur de minces pellicules, et l'on déposait ces fragiles débris sur des bandes de toile. Quel miracle de patience fallut-il réaliser pour reconstituer de la sorte cinq cents manuscrits! Et quel empressement à les déchiffrer!

Ce fut une grosse déception lorsque l'on constata les piètres résultats de tant de soins. La bibliothèque était celle d'un philosophe épicurien, qui négligeait les auteurs classiques, les historiens, les savants. Cet homme aimable avait garni ses rayons de traités de musique, d'ouvrages épicuriens, de poésies légères.

Une autre demeure fut mise à jour en 1837. Ce fut la maison d'Argus, ornée d'une peinture murale représentant la légende d'Io et de son gardien aux cent yeux. Elle était habitée par un plus aimable philosophe encore. Car il ne se souciait point de philosophie, et vivait, parmi le confort le plus raffiné, au milieu d'œuvres d'art sans pareilles.

Toutes ces splendeurs avaient été respectées par le temps. L'illissable pluie de cendres fines s'amonecla sur elles, les conservant intactes, à l'abri de tout dommage, hormis les coups de pioche. Dans l'atelier d'un peintre épris des œuvres de la nature, on retrouva des coquilles qui semblaient fraîchement abandonnées sur le rivage. Les poutres calcinées à la surface montraient le bois neuf par les cassures. Un pain portait, imprimé dans la pâte, le nom du boulanger. La texture même des étoffes apparaissait. Sur le comptoir d'un apothicaire, des pilules d'une substance mystérieuse remplissaient des boîtes. Dans une épicerie se trouvaient des olives encore humides, et des bocaux renfermaient du caviar, ma foi, presque mangeable.

Les hommes sont attentifs à protéger leur personne et leurs biens de l'assaut des éléments. Ils redoutent les fléaux qui détruisent leurs œuvres. Mais leurs efforts ne prévalent point contre le temps, qui effrite, disperse, anéantit au jour le jour le décor de leur vie. Et il ne reste,

des plus prudentes civilisations, que le souvenir transmis par les générations successives. C'est à une grandiose catastrophe, qui ensevelit deux villes entières, que nous devons de retrouver, après deux mille ans, la trace des temps abolis.

EDGARD LELONG.

LES BUVETTES ET LES VUES ANIMÉES

D'après le "New York World" les statistiques des deux dernières années démontrent que les spectacles de vues animées font une rude concurrence aux buvettes. En effet, pendant que les théâtres de vue augmentaient d'une centaine, les buvettes diminuaient dans une proportion presque égale.

Ce résultat n'a rien qui doive étonner. C'est aussi à cette période de la journée que les spectacles exercent leur plus grande attraction sur ceux qui n'ayant rien à faire se rendent au cabaret par désœuvrement.

Les vues animées répondent justement à ce besoin de combattre l'ennui qu'éprouvent un grand nombre de personnes. Et comme ces personnes peuvent se distraire pour 5 cents ou 10 cents, leur bourse y gagne en fin de compte, car on ne séjourne pas longtemps dans un bar avec une aussi faible somme. Il ne resterait donc pour rendre ce résultat bénéficiaire sous tous rapports, que d'exercer une surveillance parfaite sur les théâtres de vues animées et surtout de faire ajouter aux programmes des numéros instructifs.

UN HEROS CANADIEN

Même dans la politique il y a de justes retours; le sang des échafauds a fécondé la terre canadienne la mémoire de nos martyrs est restée vivante dans nos cœurs. Trois ans après le jour où un jeune homme de vingt-sept ans payait d'exemple en mourant comme un héros nous avions la plénitude des libertés politiques qui font les peuples forts. C'est leur page que je baise amoureusement dans l'histoire de mon pays. Ce héros de 27 ans dont j'évoque le souvenir refusait la veille de son exécution de recevoir sa femme et son enfant et poussait cette exclamation sublime: "J'aurais peur de manquer de cœur et de ne pas mourir patriote". Des misérables seuls pourraient résister à ces exemples qui nous ont entraînés et qui nous ont permis d'asseoir notre race sur des bases indestructibles.

Désormais son existence est garantie par une constitution libre et large. Quand nous nous disons Canadiens-français nous nous faisons aussi parfaitement respecter que le Français qui partout sait imposer l'estime de la patrie.

HONORE MERCIER.

PENSEES

Il voltige autour d'elle un souffle d'amour qui dit à l'âme: soupire.

Dante.

Les femmes ont la langue flexible, elles parlent plus tôt, plus aisément, plus agréablement que les hommes.

On les accuse aussi de parler davantage; cela doit être, et je changerais volontiers ce reproche en éloge. La bouche et les yeux ont, chez elle, la même activité et la même raison. J. J. Rousseau.

LES INVENTIONS DU "PERE DU FROID"

Le 19 octobre 1913, dans un modeste logis de la rue d'Auteuil, Charles Tellier, le "Père du froid", comme le surnommèrent de trop tardifs admirateurs, s'éteignit pauvre à quatre-vingt-cinq ans sonnés tandis que des milliers de gens s'enrichissent de par le monde, grâce à l'industrie frigorifique qu'il créa! Voilà quelques mois seulement le gouvernement français songea à le décorer! L'Académie des Sciences faisant aussi son mea culpa lui décerna un prix, et, après avoir ignoré ses admirables travaux pendant près d'un demi-siècle, voulut couronner d'un peu d'or les cheveux d'argent de l'illustre vieillard qui sema ses idées sans compter et qui, le premier avait démontré la possibilité de transporter, au delà des mers, des denrées alimentaires frigorifiées. Sur l'initiative du professeur d'Arsonval, on ouvrit même une souscription internationale, mais son fils seul en bénéficia! Et pourtant sa découverte d'une machine à froid, basée sur la compression de l'ammoniaque a une importance considérable puisqu'aujourd'hui, le trafic frigorifique mondial se chiffre annuellement par plus de 6 milliards.

Après bien des péripéties, Tellier avait pu installer cet appareil à bord d'un trois-mâts, "Le Frigorifique", qui, le 20 septembre 1876, quittait Rouen et enfilait vers l'Amérique latine, emportant dans ses cales froides des bœufs fendus en deux, des moutons, des pores et des volailles. Ce navire arriva à Buenos-Ayres, le 25 décembre avec sa cargaison de viandes parfaitement conservées. La preuve était faite mais les capitalistes français se désintéressèrent d'une invention dont les industriels d'Angleterre, des Etats-Unis, de l'Argentine et de l'Uruguay s'emparèrent.

Tellier dut alors abandonner son entreprise. Pendant le reste de sa vie, il allait connaître la misère ainsi que les vexations et ses méthodes de production du froid ne se généralisèrent, en France que beaucoup plus tard.

D'ailleurs, à aucun instant de sa longue existence, ce génial chercheur ne demeura oisif. Il s'attaqua à de nombreux problèmes techniques. Dès 1852, il avait réalisé un compteur kilométrique dont les taximètres ne sont qu'une copie. Il songea à utiliser l'air comprimé bien avant l'ingénieur autrichien Popp et il présenta à l'Académie de Médecine, en 1857, un rapport sur l'emploi—si général aujourd'hui—de l'oxygène en médecine. Enfin le moteur à gaz pauvre qu'il inventa dut revenir d'Angleterre sous les auspices de Dawson et Grossley pour forcer les portes des usines françaises. Décidément nul n'est prophète en son pays!

FENELON

Fénelon, archevêque de Cambrai, conserva, malgré son élévation, les mœurs les plus simples, la charité la plus douce. Son seul délassément après le travail était une promenade dans les environs de sa ville épiscopale. Il aimait à parcourir les champs couverts de moissons, à s'arrêter auprès des travailleurs pour s'informer du produit de la récolte; souvent il s'asseyait au milieu d'eux, au pied d'un arbre, pour partager leur repas, ou allait se reposer dans la cabane des pauvres qu'il consolait.

Un soir qu'il avait dirigé sa promenade vers un petit hameau, il s'en retourna attristé: une pauvre famille avait perdu son unique vache, et depuis trois jours la bête n'avait pas reparu. Mais voilà qu'au bord de la route, une vache,

telle à peu près qu'on lui a dépeint la fugitive, s'offre à sa vue; personne ne la conduit.

Fénelon, en habit d'évêque, franchit aussitôt le fossé qui le sépare de la prairie, saisit la corde qui pend encore au cou de l'animal, et, malgré l'heure avancée, reprend le chemin du hameau, ne voulant pas tarder un instant à sécher les larmes des infortunés. Il arrive à la cabane fort avant dans la nuit et épuisé de fatigue. Comme il craint d'inquiéter sa maison en restant au village jusqu'au lendemain, il veut repartir aussitôt; mais tous les habitants accourent, forment un brancard avec des branches d'arbres, et le portent en triomphe jusqu'à son palais.

LES LACS DU CANADA

Des lacs, des lacs! Il y en a partout, à profusion, à foison, sur toute la surface de l'Amérique septentrionale, et particulièrement dans le nord de notre province. On en compte jusqu'à vingt-cinq en arrière des paroisses de Saint-Raymond et de Saint-Gabriel, dans un petit espace de cent milles carrés à peine. Lorsqu'à la suite de la période glaciaire, qui couvrit la plus grande partie du globe et qui dura des centaines de siècles, d'après les géologues, le continent américain émergea petit à petit de son linceul de glace, il se montra avec de terribles blessures, les côtés enfoncés, le dos troué en maints endroits, son épaisse croûte entamée et lacérée dans les parties les plus vulnérables. C'est dans ces blessures, restées béantes, que la glace s'arrêta, s'engouffra, se fondit et forma les lacs que nous trouvons aujourd'hui presque à chaque pas, et que nous sillonnons dans de frêles canots d'écorce, en chantant "Vive la Canadienne," sans nous douter que vingt-cinq mille siècles nous contemplent!

ARTHUR BUIES.

LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE AU DEBUT DU REGIME ANGLAIS

Après la cession, le commerce et l'industrie prirent plus d'ampleur. En 1764, 64 vaisseaux visitaient nos ports en 1821 le chiffre s'élevait à 434, en 1861 il passait à 1334.

Deux grandes compagnies, l'une entièrement écossaise et anglaise, l'autre anglaise, écossaise et canadienne-française donnaient un essor formidable au commerce des pelletteries, sans compter quantité de petits traitants.

En 1734 il y avait 352 moulins à scie dans ce qui constitue aujourd'hui la Province de Québec, moins d'un siècle plus tard en 1827, il y en avait 565. De 1737 à 1861 on construisit 2939 vaisseaux à Québec. A partir de 1853 à 1861, la forêt canadienne produisit une valeur annuelle moyenne de dix millions de dollars.

Dans le même temps les produits agricoles atteignaient une moyenne annuelle de 15 millions. Et le Canada importait en moyenne pour 30 millions de dollars principalement d'Angleterre et des Etats-Unis.

Maison faite et femme à faire.

Il faut acheter une maison toute faite, afin de ne pas être exposé aux inconvénients et aux dépenses qu'entraîne la bâtisse, et il faut prendre une jeune femme dont le caractère ne soit pas entièrement formé, afin de pouvoir le façonner sans peine à la manière de vivre qu'on veut lui faire adopter.

Les Anglais disent dans le même sens: A horse made and a wife to make.—Cheval fait et femme à faire.

LE FRANCAIS

Qu'est-ce que la France? Une terre aussi riante que féconde habitée par des hommes industrieux et vains, penseurs et parleurs, profonds et étourdis, qui ne savent pas toujours ce qu'ils veulent, qui courent plus après les choses brillantes qu'après les choses raisonnables, qui s'aiment assez entre eux et font souvent comme s'ils se détestaient, qui méprisent les méchancetés et en rient qui ont pris le bon parti de n'être jamais d'accord sur rien par amour de la variété: gens naturellement gais, mais affectant la gravité sans pouvoir porter du sérieux dans les affaires, pétris de défaut et de qualités, pleins d'inconséquence et de grâces, se plaçant le matin et dansant le soir, amis de la liberté tant qu'ils ne possèdent pas le pouvoir, désintéressés tant qu'ils lorgnent inutilement les places, assez philosophes pour se moquer de leurs travers, mais pas assez pour s'en corriger

BRIFAULT.

L'ESPIONNAGE ALLEMAND

On croit avoir tout dit sur l'espionnage allemand quand on a ressasé les vieilles anecdotes qui ont cours depuis 1870. Les gens bien renseignés, que le devoir oblige au silence, pourraient, avec preuves à l'appui, citer des faits incontestables, dont la plupart, pourtant, paraissent invraisemblables tant ils sont exigés de patiente fourberie et d'hypocrite audace. Que des officiers prussiens, voyageant en bourgeois et se disant artistes, soient venus, depuis plus de quinze ans, dessiner les abords de nos forteresses; que d'autres, vêtus comme des Parisiens en villégiature, sous prétexte de pêcher à la ligne, aient sondé la Meuse, la Marne et l'Oise et relevé les passages guéables, il n'y a rien là que le banal et le connu. Mais il ont fait mieux. Ce n'est pas seulement en France, c'est en Russie qu'ils opéraient; une nuée de colons allemands avaient envahi, il y a quelques vingt ans, les terres du tsar sur la zone frontrière, tous appartenant à la réserve de l'armée prussienne; en cas de guerre, ils devaient former soudain des bandes hostiles, établies à l'avance dans le pays, en connaissant la topographie, les ressources, et occupant préventivement les points stratégiques importants. Certain jour, les autorités russes s'émuèrent d'une recrudescence de mortalité parmi ces immigrés; beaucoup décédaient, et à chaque enterrement tous les Allemands fixés dans la région suivaient le convoi jusqu'au cimetière en donnant les marques de la douleur la moins apocryphe. On venait de procéder ainsi aux funérailles d'un certain Muller, quand quelques jours plus tard, un employé russe reconnut, dans auberge, ce même Muller, parfaitement vivant.

L'aborder, demande l'explication d'un cas aussi extraordinaire; à quoi le pseudo-mort se contenta de répondre qu'il s'agit d'une simple plaisanterie. Le fonctionnaire russe prévint ses supérieurs; le gouverneur de la province fait enquête; ordre est donné d'exhumer la bière. On y trouve, sous une enveloppe métallique très soigneusement préparée pour éviter toute détérioration, vingt fusils de fabrication allemande, des baïonnettes et quatre cents cartouches. Une fouille complète du cimetière fit découvrir ainsi cinquante-huit cercueils remplis d'armes et de munitions, et de la sorte fut expliquée l'épidémie qui sévissait contre ces Allemands, qu'un oukase du tsar expulsa sans miséricorde.

Les peuv... destin... compr... s'ils on... les exa... Er... aux ré... avec e... d'ami... D'au... veiller... tisse p... il doit... noms... quicon... quartie... et pou... peuv... En c... pour s... qualité... augmen... tion d... sujets... te.

Méd... nous p... pouv... Patr...

"Roi... modèle... nous! i... et nou... de van... d'est b... d'être... modest... pauvres... devant... servis... pas seu... nes éta... sont qu... la cour... vie et... craindr... Dieu et... de ses... Dieu; r... mourir... héros e... toujours

L... "Not... l'Éririt... Rois, e... que des... effet, n... De que... les hom... cette o... et succ... de s'éco... plus de... uns que

LES MEDECINS-EXAMINATEURS

Les médecins-examineurs de cercles ont ou peuvent avoir une influence considérable sur les destinées des groupes dont ils font partie, s'ils comprennent très bien leur intérêt personnel et s'ils ont confiance dans l'association dont ils sont les examineurs.

En effet, si un médecin assiste régulièrement aux réunions de son cercle, s'il sympathise avec les sociétaires, s'il s'applique à nouer des relations avec eux, il ne peut manquer de se faire beaucoup d'amis et conséquemment de se faire des clients.

D'autre part, le médecin-examineur, doit veiller à ce que le zèle des sociétaires ne se ralentisse pas. S'il constate qu'on manque d'activité, il doit stimuler les recruteurs, leur suggérer des noms de personnes à aller voir, car mieux que quiconque il sait dans sa localité ou dans son quartier, quelles sont les personnes qui devraient et pourraient s'assurer et ses conseils sur ce point peuvent avoir une valeur inappréciable.

En ce faisant, le médecin-examineur travaille pour ses intérêts autant que pour ceux de la mutualité, si le nombre des sociétaires augmente il augmente son revenu et il a, en plus, la satisfaction d'avoir contribué à faire enrôler de bons sujets dans la meilleure société mutuelle qui existe.

Médecins, profitez du concours actuel pour nous procurer l'influence considérable que vous pouvez exercer.

SAINT LOUIS DE FRANCE,

Patron de l'Alliance Nationale, jugé par Voltaire.

"Roi, il est le modèle des rois; chrétien, il est le modèle de tous les hommes. Quel exemple pour nous! il est humble dans le sein de la grandeur et nous, hommes vulgaires, nous sommes enflés de vanité et d'orgueil! Il est roi, et il est humble: c'est beaucoup pour les moindres particuliers d'être modestes; mais que la différence entre la modestie et l'humilité! Saint Louis secourt les pauvres, tous les païens l'ont fait; mais il s'abaisse devant eux, il est le premier des rois qui les ait servis. C'est là ce que la morale païenne n'avait pas seulement imaginé. Toutes les vertus humaines étaient chez les anciens; les vertus divines ne sont que chez les chrétiens. Voir d'un même œil la couronne et les fers, la santé et la maladie la vie et la mort; faire des choses admirables et craindre d'être admiré; n'avoir dans le cœur que Dieu et son devoir; n'être touché que des maux de ses frères; être toujours en présence de son Dieu; n'entreprendre, ne réussir, ne souffrir, ne mourir que pour lui: voilà saint Louis, voilà le héros chrétien; toujours grand et toujours simple; toujours s'oubliant lui-même."

Voltaire.

L'EGALITE DEVANT LA MORT.

"Nous mourons tous, disait cette femme dont l'Ecriture a loué la prudence au second livre des Rois, et nous allons sans cesse au tombeau, ainsi que des eaux qui se perdent sans retour." En effet, nous ressemblons tous à des eaux courantes. De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine, et cette origine est petite. Leurs années se poussent successivement comme des flots. Ils ne cessent de s'écouler; tant qu'enfin, après avoir fait un peu plus de bruit et traversé un peu plus de pays les uns que les autres, ils vont tous ensemble se con-

fondre dans un abîme, où l'on ne reconnaît plus ni princes, ni rois ni toute ces autres qualités superbes qui distinguent les hommes de même que ces fleuves tant vantés demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'océan avec les rivières les plus inconnues.

Bossuet.

NOTRE BERCEAU.

Un jour, vers le milieu du 16ème siècle, trois petits vaisseaux montés par des hommes intrépides et commandés par un hardi capitaine, ouvrant leurs voiles à la brise du ciel comme des oiseaux fuyant devant la tempête, s'éloignèrent de cette terre d'Europe où l'orgueil de l'esprit et la corruption du cœur préparaient de si formidables catastrophes.

Elles étaient bien frêles, ces nefs aventureuses, mais le Maître des eaux et des vents veillait sur elles. Après une navigation longue et pénible, les trois navires abordèrent à une plage inconnue, et leur chef y planta une croix ornée des armes de son souverain. Cette plage, c'était la plage de Gaspé, c'était le Canada; ces hommes, c'étaient des Français; ce chef, c'était Jacques Cartier.

Jacques Cartier! c'est le nom qui rayonne au frontispice de notre histoire. Une année après cette première expédition, il pousse plus avant, il touche à Stadacona—Québec; il va lire l'évangile selon Saint-Jean aux indigènes d'Hochelega—Montréal. C'en est fait, le grain de senevé est jeté en terre, et avec l'aide du ciel, il grandira et deviendra un arbre aux puissants rameaux et au verdoyant feuillage.

Thomas Chapais.

LA SAGESSE.

La sagesse seule, à parler exactement, mérite le titre de bien, puisqu'elle seule peut faire le bonheur de l'homme dans cette vie, et plus sûrement encore dans l'autre. Elle apprend à faire un noble usage des richesses, ou à s'en passer sans regret quand on ne les a pas. Elle éloigne de nous les sources les plus ordinaires de nos peines, le regret du passé, le chagrin du présent, l'inquiétude sur l'avenir, en renfermant nos desirs dans l'étendue de ce qui est à notre portée, et en plaçant notre bonheur non dans une possession d'objets qui promettent une félicité qu'ils ne donnent jamais, mais dans l'accomplissement de nos devoirs. Elle écarte même de nous jusqu'aux douleurs, qui le plus souvent ne sont que les fruits de l'intempérance et des excès. Les plaisirs de l'esprit et du cœur, que donne toujours une conduite vertueuse, et qui renaissent sans cesse dans une conscience pure et tranquille, marchent à sa suite et l'accompagnent jusque dans l'adversité.

Heureux donc mille fois l'homme qui a trouvé la sagesse! c'est à son école qu'il apprendra à connaître, à remplir tous les devoirs de l'honnête homme, et à mettre en pratique les excellentes maximes.

EMBLEMES CANADIENS.

La feuille d'érable et le castor, ces deux beaux emblèmes de notre nationalité, n'ont été adoptés comme tels qu'après avoir été étudiés et comparés aux circonstances spéciales dans lesquelles nous nous trouvons.

Nous avons calculé l'effet moral que ces emblèmes doivent avoir sur notre intelligence et sur notre conduite dans la vie active, et nous en rappe-
lons souvent la signification au peuple auquel

est dévolu la plus grande partie de notre tâche. C'est dans le but de "rendre le peuple meilleur" que saint Jean-Baptiste a été choisi comme notre patron. C'est ainsi que nous ranimons et soutenons le courage du peuple canadien et que, à l'aide de la religion, nous fortifions sa moralité et nourrissons son espérance.

En effet, l'érable, bois dur et durable particulier au Canada, représente la fermeté de caractère que nous devons avoir, sa belle feuille verte, l'espérance qui doit nous ranimer dans les tribulations et les peines de la vie, son beau sucre, la substance que nous devons nous procurer par le travail. Le sucre d'érable ne s'obtient que par une grande activité, de même, les autres moyens d'existence ne s'obtiennent, à un degré suffisant en Canada, que par un grand travail manuel, et par une industrie continuelle et bien réglée.

Le castor, type parfait de l'ouvrier constant et laborieux, représente l'intelligence et l'industrie qui doivent être, la première sans cesse notre guide, et la seconde notre plus sûre ressource dans le besoin.

Dr Meilleur.

ACCUSES DE RECEPTION.

Beauharnois, 9 mars 1915.

M. G. Monet, Sec.-Gén. de l'Alliance Nationale, Montréal.

Cher monsieur,

J'accuse avec reconnaissance réception de votre chèque No 39682, pour mille-treize 57/100 piastres en règlement du certificat de dotation que mon époux, Moïse Martin, détenait dans votre société. La promptitude apportée au règlement de cette réclamation vous donne droit à mes remerciements les plus sincères.

Votre toute dévouée,

MARIE BRANCHAUD.

L'Alliance Nationale, Montréal.

Votre chèque de \$100.00 reçu. Il fait bon d'appartenir à une société aussi fidèle à remplir ses obligations envers ses membres. Si l'on comprenait les avantages des sociétés de bienfaisance, tous en feraient partie.

J. M. BELANGER, Ptre.

St-André, 3 mars 1915.

Sherbrooke, 8 mars 1915

M. Chs Duquette, L.C.A.N., Montréal, Qué.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception du chèque de l'Alliance Nationale No 39651, au montant de mille dollars (\$1000.00) en règlement complet et final du certificat No 12412, dont mon mari, feu L. H. Boucher (Herménégilde) était porteur.

Permettez-moi de vous remercier bien sincèrement ainsi que les officiers du cercle Larocque No 25, auquel appartenait mon mari, pour la promptitude avec laquelle vous avez payé cette réclamation. Des trois sociétés auxquelles appartenait le dit Herménégilde Boucher, l'Alliance Nationale est la première qui ait payé.

Votre reconnaissance,

sa
Annie X Gagné,
marque,
Par Antoinette Boucher.

E. P. Bédard
G. H. Vaillancourt } Témoins.

Richmond, Qué. 7 mars 1915.
Au Secrétaire général de
l'Alliance Nationale,
Montréal

Monsieur,
J'accuse réception de votre chèque en paiement du certificat de dotation de feu Napoléon Julien, mon mari. Je vous remercie de la promptitude avec laquelle vous avez réglé cette réclamation.

Vo re bien obligée,

MARIE JULIEN.

FELICITATIONS

Cerle Notre-Dame de Hull, No 64.—"Il est unanimement résolu que les membres du cerle, présentent leurs plus sincères félicitations à leur dévoué Président, M. D. A. Reny, à l'occasion de sa récente nomination comme 2nd Vice-Président de l'Association St-Jean-Baptiste d'Ottawa, et que copie de cette résolution soit transmise à ce confrère ainsi qu'à la revue mensuelle, pour publication."

J. A. BARIL,
Secrétaire-Archiviste."

DEMANDES D'EMPLOI.

Nous nous ferons un devoir de publier les demandes d'emploi de ceux de nos sociétaires qui sont sans ouvrage, s'ils veulent bien donner leur nom, profession et adresse au Secrétaire-général.

Nous attirons l'attention sur les demandes ci-après et prions les employeurs de donner la préférence à ces confrères sans emploi:

M. Edouard Barcelo, boucher, 112 Laurier est.
Henri Coriveau, commis ou ouvrage quelconque, 162a Marquette.

J. Barnabé, ouvrage général, 5 Fortification.

J.-D. MacMillan, Rigaud, P.Q., agent, RE souscriptions capitaux pour compagnies; Parle les deux langues.

AVIS D'ADRESSES.

Comme un grand nombre de nos sociétaires vont changer de domicile prochainement, nous prions ces derniers et plus particulièrement les officiers de cerles de nous tenir au courant de ces changements autant que possible. Il ne faudra pas oublier de nous donner la nouvelle et l'ancienne adresse, ainsi que le nom du cerle, dans tous les cas, afin de faciliter la tâche de retracer les noms sur nos listes d'adresses.

CONDOLEANCES.
Les membres des cerles ci-après ont voté des condoleances aux personnes dont les noms suivent:

Cerle Jeanne d'Arc No 53.—Aux familles Pepin, Maillet et J. W. Harris, à l'occasion de décès dans leur parenté.

Cl. N.-D. de Hull, No 64.—A M. Ovide Falardeau à l'occasion de la mort de son frère.

Cl. Delormier No 112.—A. M. W. Chalifoux, à l'occasion de la mort de son frère. A M. Jos. Robillard, à l'occasion de la mort de son enfant.

C. Lartigue, No 150.—A M. E. Lacombe et sa famille à l'occasion de la mort de M. Horace Chaput, son beau-frère.

Cl. Frontenac, No 172.—A Madame S. H. Martel, à l'occasion de la mort de son mari.

Cl. Contant No 173.—A M. Albert Homier et sa famille, à l'occasion de la mort de son fils.

C. Lambert Closse No 348.—A M. J.-E. Lafond à l'occasion de la mort de sa mère. A M. L.-A. Cyr, à l'occasion de la mort de son frère.

Cl. St-Constant No 398.—A M. Lorenzo Létourneau, à l'occasion de la mort de sa sœur. A Melle Zolas Fergues, à l'occasion de la mort de son frère.

Cerle Pointe-Claire No 277.—A son assemblée tenue le 9 mars, il a été proposé et résolu à l'unanimité:—

1.—Que les membres du cerle Pointe Claire No 277 ont appris avec beaucoup de peine la mort de leur confrère le Notaire H.-C. Parent et qu'ils offrent à la famille Parent leurs sincères sympathies dans le deuil qui les frappe.

2.—Que le secrétaire reçoive instruction d'adresser une copie de cette résolution aux membres de la famille, ainsi qu'au Secrétaire-général pour publication dans la revue de l'Association.

COMMUNIQUÉ

Le secrétaire archiviste du cerle Dufournel No 305 nous informe que ce cerle, à sa réunion du 30 janvier, a souscrit une somme de \$25.00 pour le soutien de la langue française dans Ontario.

PENSEES

En France, excepté les bas-bleus, toutes les femmes ont de l'esprit.

Mme de Girardin.

L'esprit chez une jolie femme est un puissant levier avec lequel on pourrait bouleverser tous les cerveaux humains.

Les femmes sont moins heureuses du bonheur qu'elles goûtent que du bonheur qu'elles donnent.

CONSEIL GENERAL

ETAT FINANCIER
AU 28 FEVRIER 1915

Caisse de Dotation		Recettes
Contributions, \$32,120.51—Intérêts, \$6,383.00	\$	38,503.51
Balance au 31 janvier 1915	\$	1,814,292.86
		\$1,852,796.37
Déboursés		
Bénéficiaires de membres décédés	\$	15,650.00
Invalides, Pension 70 ans	\$	1,150.00
Caisse gén. (5 ^e / ₁₀₀), \$1,609.03 Divers, \$226.00	\$	1,835.03
	\$	18,635.03
Balance au 28 février 1915	\$	1,834,161.34
		\$1,852,796.37

Caisse Centrale des Malades		Recettes
Contributions, \$8,571.49 Intérêts, etc, \$1,676.43	\$	10,247.92
Balance au 31 janvier 1915	\$	435,232.95
		\$ 445,480.87
Déboursés		
Indemnités, \$9,255.26 Remboursements, \$23.37	\$	9,278.63
Caisse gén. (5 ^e / ₁₀₀), \$428.57 Divers, \$51.03	\$	479.60
	\$	9,758.23
Balance au 28 février 1915	\$	435,722.64
		\$ 445,480.87

Caisse d'Epargne des Cercles		Recettes
Dépôts, \$799.89 Intérêts, \$16.00	\$	815.89
Balance au 31 janvier 1915	\$	3,809.99
		\$ 4,625.88
Déboursés		
Cercles, capital	\$	15.00
Balance au 28 février 1915	\$	4,685.88
		\$ 4,685.88

Caisse Générale		Recettes
Caisse dotation et des malades (5 ^e / ₁₀₀)	\$	2,034.00
Rétribution, \$2,458.90 Drt. 7 Hon. \$135.50	\$	2,594.40
Revue, \$73.31 Pournitures, \$246.87	\$	320.18
Intérêts, \$1.80 Dépôts RE prêts, \$25.00	\$	26.80
Assurance Officiers, \$84.87	\$	84.87
Fonds de Secours, \$12.91 Frais audit, \$175.00	\$	187.91
Divers, \$221.75 Comité France-Amérique, \$0.25	\$	222.00
	\$	5,473.82
Balance au 28 février 1915	\$	2,200.71
		\$ 7,674.56
Déboursés		
Organisation, \$1,060.81 Propagande, \$	\$	1,060.81
Pournitures, \$	\$	15.00
Lumière, \$16.53 Poste, etc \$103.34 Papeterie, 102.00	\$	221.87
Salaire Officiers, \$776.57 Emp. Bureau \$1,953.05	\$	1,829.02
Divers, (Bureau), \$28.66	\$	28.66
Frais voy. Off. \$	\$	30.00
Inspection, \$745.79 Enquêtes, \$	\$	745.79
Ass. Gar. Off. Cl. et B. P. Remboursement, \$80.00	\$	80.00
Divers \$831.66 Taxes et licences, \$30.00	\$	861.66
	\$	4,873.41
Balance au 31 janvier, 1915	\$	2,801.15
		\$ 7,674.56

Résumé		
Caisse de dotation, surplus	\$	1,834,163.74
Caisse des Malades	\$	435,722.64
Caisse Générale	\$	4,685.88
Caisse d'Epargne	\$	1,182.97
Surplus de remise	\$	2,275,755.23
Moins Caisse générale	\$	2,200.71
		\$2,273,554.49

Placements des Fonds		
Fabriques	\$	147,149.90
Municipalités Scolaires	\$	69,471.87
Municipalités	\$	116,830.00
Prêts Hypothécaires	\$	1,839,342.24
Dépôt Gouvernement N.B.	\$	10,000.00
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, d'Epargne, Canadian of Commerce	\$	7,434.60
Immeuble	\$	62,314.70
Prêts sur certificats Dotation	\$	21,011.09
	\$	2,273,554.49

Attesté à Montréal 28 février 1915.
Certifié correct.

O. BOURDON,
J. A. MIGNAULT, } Auditeurs

ALF. ST-CYR, Trés.-Gén.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Cert. Partic.	DECES			Médecin Examineur
		Age	Cerle	Date		Date	Age	Cause	
1828	Jos. Panneton	40	St-Louis No 44	5-7-94	2000	30-12-14	61	Congestion pulm.	G. T. Moreau
1829	Ant. Portelance	41	St-Vincent No 42	3-6-08	500	10-1-15	51	Pneumonie	H. A. Quintal
1830	Edm. Tomlette	40	St-Yacinthe No 67	31-1-95	1000	16-1-15	59	Asystolie aigue	L. V. Benoit
1831	Dme. Corféria								
	Douville	39	St-Casimir No 82	11-2-14	500	17-1-15	59	Kyste de l'ovaire	J. R. Labrecque
1832	Napoléon Charron	27	Notre-Dame No 11	30-6-02	1000	4-2-15	40	Pneumonie	H. Campeau
1833	Céophas Leblanc	45	St-J. Chrysostom. No 54	17-6-98	500	4-2-15	62	Ramollissement cérébral	A. J. Toupin
1834	Louis Bonenfant	47	Bruchési No 135	15-12-02	500	7-2-15	59	Syncope Cardiaque	Z. Comtois
1835	Ferdinand Pageau	21	St-Vaier No 20	19-1-94	1000	8-2-15	42	Pleurésie	J. A. Marcoux
1836	Adelard Bihaud	31	St-Vincent No 42	25-5-05	1000	9-2-15	40	Tuberculose du larynx	F. Lefils
1837	Moise Martin	39	St-Pierre No 8	11-6-99	1000	13-2-15	55	Gastrite chronique	A. F. Jeannotte
1838	L. Herm. Boucher	51	Laroque No 25	30-3-05	1000	13-2-15	62	Bright	P. Pelletier
1839	Ant. Normandin	15	Ville-Marie No 5	11-12-94	2000	15-2-15	65	Cancer à la figure	S. J. Girard
1840	N. B. Julien	50	Richmond No 250	1-4-06	1000	15-2-15	58	Gastro-entérite chron.	C. A. Daigle
841	Alf. Pepin	41	Jeanne d'Arc No 53	15-2-97	500	15-2-15	60	Hépatite chronique	J. A. Laperrie
1842	Jos. Therrien	30	Sacré-Cœur No 6	12-11-02	500	17-2-15	43	Syncope cardiaque	F. Jeannotte
1843	J. Bte. Latour	19	St-Pierre No 8	3-7-93	500	21-2-15	52	Artériosclérose	P. H. Bédard
1844	Nap. Gufrin	19	Champlain No 108	20-12-11	1000	21-2-15	22	Pneumonie aigue	E. C. Campeau
1845	J. Hercl. Choquette	22	Richelieu No 102	30-6-00	1000	26-2-15	36	Congestion pulm.	

L'ALLIANCE NATIONALE

PUBLIER PAR LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE" A MONTRÉAL

395, Avenue Viger Téléphone Bell: Est, 3017-3018

OFFICIERS GÉNÉRAUX

S. G. Mgr P. Bruchési Président Honoraire S. G. Mgr. G. Gauthier, Aumônier

BUREAU EXECUTIF

Le-Arsène Lavallée C. R. Président Général F.-C. Laberge, arp. géomètre et ing. civil, 1er V.-Prés. Gén. Chs Duquette, comptable and V.-Prés. Gén. Jos. Cantant, pharmacien . . . Ancien Prés. Général Georges Monet, comptable Secrétaire Général A. St.-Cyr, courtier Trésorier Général Théo. Cypthot M. D. Médecin en Chef Eug.-H. Godin, avocat Aviseur Légal L.-O. Dauray, N. P. Directeur Frs Fauteux, avocat Directeur P.-H. Bédard, M. D. Directeur J. A. Lapierre, M. D. Directeur J. D. Viau, architecte Directeur

Département d'Organisation et d'Inspection Chs Duquette, Montréal, . . . Inspecteur en chef G.-H. Vaillancourt, Sherbrooke, . . . Inspecteur C.-Manseau, Montréal, . . . Inspecteur J.-E. Alfred Arnault, Montréal, . . . Organisateur J.-B. Arnault, Montréal, . . . Organisateur J.-E.-O. Beliveau, Plessisville, . . . Organisateur Nap. Brouillette, Pawtucket, R. I., . . . Organisateur

PLACEMENTS

A. ST-CYR, Trésorier Général Heures de Bureau: 11h A. M. à 12h P. M. Percuteur (Art. 198) M. DODIN, 395, AVENUE VIGER MONTRÉAL

FONDEE EN 1900

Banque Provinciale DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.

Président: M. H. Laporte, Gérant Général: M. Tanorède Bienvenu.

Capital autorisé, . . . \$2,000,000.00 Capital payé et surplus au 31 Décembre 1914 . . . \$1,663,900.24

Département d'épargne ordinaire @ 3% 69 Succursales dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Institution.

Banque d'Hochelaga MONTRÉAL

Capital autorisé: \$ 4,000,000 Capital payé: - \$ 4,000,000 Fonds de réserve et surplus \$ 3,700,000 Total de l'actif au-delà de \$33,500,000

La Banque a vingt-huit bureaux dans la ville. Elle reçoit les dépôts d'épargne, qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt au taux de 3% l'an, DEUX FOIS par année

St-Germain, Guérin & Raymond

AVOCATS

30, RUE SAINT-JACQUES

Droits d'entrée pour devenir membre de l'Alliance Nationale.

Table with 2 columns: Description of membership fees (e.g., Pour certificats de participation de \$ 500, \$ 1000, \$ 2000, \$ 3000) and corresponding amounts.

TARIF DES CONTRIBUTIONS MENSUELLES CLASSE A. — CERTIFICAT DE DOTATION. — PENSION A 60 ANS.

Table showing monthly contribution rates for Class A (60 years pension) across age groups (16-35) and income levels (\$500 to \$3000).

CLASSE B. CERTIFICAT DE DOTATION. — PENSION A 70 ANS.

Table showing monthly contribution rates for Class B (70 years pension) across age groups (16-35) and income levels (\$500 to \$3000).

CLASSE C. — CERTIFICAT D'ASSURANCE AU DÉCÈS (vie entière)

Table showing monthly contribution rates for Class C (life insurance) across age groups (16-35) and income levels (\$500 to \$3000).

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Table showing weekly benefit amounts for illness based on age and contribution level.

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leur frais d'administration, tel que loyer, etc., pour payer au Conseil Général, 10c par membre par mois pour rétribution.

- List of various clubs and societies including: No 222—Cl. GARDE CHAMPLAIN, Québec; No 224—Cl. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire; No 231—Cl. LA VIOLETTE, Capleton; No 233—Cl. d'YOUVILLE, Sherbrooke; No 234—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 235—Cl. ROBERTVAL, Asbestos; No 236—Cl. de BEAUJEU, Wotton; No 237—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 238—Cl. ARTHABASCA, A.-A. Picher; No 239—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 240—Cl. ROUSSIN, Préaux-Trembles; No 241—Cl. ST-PHILIPPE, Windsor Mills; No 242—Cl. ST-THOMAS, Compton; No 243—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 244—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 245—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 246—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 247—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 248—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 249—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 250—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 251—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 252—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 253—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 254—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 255—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 256—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 257—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 258—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 259—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 260—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 261—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 262—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 263—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 264—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 265—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 266—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 267—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 268—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 269—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 270—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 271—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 272—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 273—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 274—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 275—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 276—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 277—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 278—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 279—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 280—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 281—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 282—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 283—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 284—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 285—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 286—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 287—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 288—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 289—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 290—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 291—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 292—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 293—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 294—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 295—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 296—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 297—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 298—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 299—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.; No 300—Cl. de la PELTRIE, Rock Island Co.